

Distribution  
Rue de l'Estroit 39  
5640 Mettet

RAPPORT D'ESSAI

Numéro d'analyse : ECH-062924

Numéro de dossier : -

Matrice : Eau de distribution

Prélevé par : Laboratoire Inasep

Remarque à la réception : -

Point de prélèvement : ANHEE Ch. Dinant Réseau

Lieu et endroit de prélèvement :

Rue Grande 92

Robinet cuisine

Type de prélèvement : STD

Zone de qualité : ZAIEM9

Date d'échantillonnage : 08/06/2022 12:26:53

Date de réception d'échantillon : 08/06/2022 15:38:20

Date de début d'analyse : 08/06/2022 12:26:52

Numéro de rapport : RAP-007276

Date d'émission : 07/07/2022

In-Situ

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Chlore libre	0.11	mg/l	≤ 0.25
Température	15.7	° Celsius	≤ 25

Microbiologie

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Bactéries coliformes	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Escherichia coli	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Entérocoques	0	UFC/100ml	Absence dans 100ml
Teneur en colonies à 22°C (a)	2	UFC/ml	

Légende :

(a) Un résultat compris de "1 à 2" doit être interprété comme "présence" dans la prise d'essai.

**Conclusion :** En ce qui concerne le(s) paramètre(s) analysé(s), l'échantillon répond aux normes prescrites par la législation 2005-03-03 A.G.W. relatif au livre II du Code de l'eau - Art. D185, annexe XXXI



**BELAC 310-TEST**

[Liste des méthodes  
accréditées](#)

### Information Générale

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'essai. Il ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

La description des méthodes d'essais, les références aux méthodes et les incertitudes de mesures sont disponibles sur simple demande. La liste des méthodes accréditées utilisées est disponible via le lien ci-joint.

Les rapports du sous-traitant peuvent être mis à disposition sur simple demande.

L'échantillon a été analysé tel que reçu.

Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, les informations fournies par celui-ci sont sous sa responsabilité. Dans ce cas, le prélèvement est non accrédité et le laboratoire se dégage de toute responsabilité sur la représentativité des actions antérieures à la réception de l'échantillon. L'interprétation des résultats devra tenir compte des conditions réelles de ces actions.

Les résultats apparaissant en gras et italique ne répondent pas aux critères d'évaluation de conformité applicables.

L'incertitude de mesure ne peut être utilisée en tant que tolérance supplémentaire aux valeurs limites définies.

Les données en possession de l'INASEP ne seront en aucun cas divulguées sans l'accord du client sauf en cas d'obligation par les autorités compétentes. Dans ce cas, sauf si la loi l'interdit, le client sera averti.

**Rapport validé et signé électroniquement.**

Stevens Jean-Marc  
Ingénieur en Chef-Directeur

Distribution  
Rue de l'Estroit 39  
5640 Mettet

RAPPORT D'ESSAI

Numéro d'analyse : ECH-062925

Numéro de dossier : -

Matrice : Eau de distribution

Prélevé par : Laboratoire Inasep

Remarque à la réception : -

Point de prélèvement : ANHEE X.Bauchaux réseau

Lieu et endroit de prélèvement :

Rue Xavier Bauchaux 3

Robinet cuisine

Type de prélèvement : STD

Zone de qualité : ZAIEM9

Date d'échantillonnage : 08/06/2022 12:55:20

Date de réception d'échantillon : 08/06/2022 15:38:20

Date de début d'analyse : 08/06/2022 12:55:19

Numéro de rapport : RAP-007276

Date d'émission : 07/07/2022

In-Situ

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Conductivité	521	µs/cm à 20°C	≤ 2500
Chlore libre	0.10	mg/l	≤ 0.25
Température	17.4	° Celsius	≤ 25
pH	7.2	unités pH	6.5 ≤ pH ≤ 9.5
Température pH	16.1	° Celsius	
Odeur <sup>1</sup>	Odeur acceptable	appréciation	
Goût - Saveur <sup>1</sup>	Goût acceptable	appréciation	

Microbiologie

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Bactéries coliformes	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Escherichia coli	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Entérocoques	0	UFC/100ml	Absence dans 100ml
Teneur en colonies à 22°C <sup>(a)</sup>	3	UFC/ml	

Paramètres chimiques

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
------------------	----------	-------	---------------------

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Ammonium	< 0.050	mg/l NH4	≤ 0.5
Turbidité	0.34	NTU	
Nitrates	13.87	mg/l NO3	≤ 50
Couleur <sup>1</sup>	Couleur acceptable	appréciation	
Nitrites	< 0.030	mg/l NO2	≤ 0,5

#### Sous-Traitance hors scope Inasep

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
M+P-Xylènes <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	
O-Xylènes <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	
Bromoforme <sup>2</sup>	1.1	µg/l	
Chlorodibromométhane <sup>2</sup>	1.7	µg/l	
Chloroforme <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Dichlorobromométhane <sup>2</sup>	1.0	µg/l	
Trihalométhanes (total) <sup>2</sup>	4.3	µg/l	≤ 100
Tétrachloréthylène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 5
Trichloréthylène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 5
Tri + Tétrachloroéthylène <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	≤ 10
Tétrachlorure De Carbone <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Benzène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 1
Toluène <sup>2</sup>	< 1.0	µg/l	
Ethylbenzène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Xylènes <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Trichlorobenzènes <sup>2</sup>	< 0.03	µg/l	
1,3,5-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2,3-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2,4-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
Hexachlorobutadiène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2 Dichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 3

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
1,1,2 Trichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
1,1,1 Trichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Méthyl-Terbutyl-Ether <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Acénaphène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Acénaphylène <sup>2</sup>	< 10	ng/l	
Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo(A)Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (a) pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	≤ 10
Benzo (b) fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (g,h,i) pérylène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (k) fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Chrysène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Dibenzo(A,H)Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Fluorène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Indéno (1,2,3-cd) pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Phénanthrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Naphtalène <sup>3</sup>	< 0.03	µg/l	
HAP somme (4) <sup>2</sup>	< 0.020	µg/l	≤ 0,1

#### Légende :

<sup>1</sup> Paramètre non accrédité

<sup>2</sup> Paramètre externe accrédité

<sup>3</sup> Paramètre externe non accrédité

(a) Un résultat compris de "3 à 9" doit être interprété comme "estimé" dans la prise d'essai.

**Conclusion :** En ce qui concerne le(s) paramètre(s) analysé(s), l'échantillon répond aux normes prescrites par la législation 2005-03-03 A.G.W. relatif au livre II du Code de l'eau - Art. D185, annexe XXXI



**BELAC 310-TEST**

[Liste des méthodes  
accréditées](#)

### Information Générale

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'essai. Il ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

La description des méthodes d'essais, les références aux méthodes et les incertitudes de mesures sont disponibles sur simple demande. La liste des méthodes accréditées utilisées est disponible via le lien ci-joint.

Les rapports du sous-traitant peuvent être mis à disposition sur simple demande.

L'échantillon a été analysé tel que reçu.

Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, les informations fournies par celui-ci sont sous sa responsabilité. Dans ce cas, le prélèvement est non accrédité et le laboratoire se dégage de toute responsabilité sur la représentativité des actions antérieures à la réception de l'échantillon. L'interprétation des résultats devra tenir compte des conditions réelles de ces actions.

Les résultats apparaissant en gras et italique ne répondent pas aux critères d'évaluation de conformité applicables.

L'incertitude de mesure ne peut être utilisée en tant que tolérance supplémentaire aux valeurs limites définies.

Les données en possession de l'INASEP ne seront en aucun cas divulguées sans l'accord du client sauf en cas d'obligation par les autorités compétentes. Dans ce cas, sauf si la loi l'interdit, le client sera averti.

**Rapport validé et signé électroniquement.**

Stevens Jean-Marc  
Ingénieur en Chef-Directeur

Distribution  
Rue de l'Estroit 39  
5640 Mettet

RAPPORT D'ESSAI

Numéro d'analyse : ECH-062926

Numéro de dossier : -

Matrice : Eau de distribution

Prélevé par : Laboratoire Inasep

Remarque à la réception : -

Point de prélèvement : ANNEVOIE réseau

Lieu et endroit de prélèvement :

Rue de l'Église 25B

Autre

Description: Evier classe

Type de prélèvement : STD

Zone de qualité : ZAIEM8

Date d'échantillonnage : 08/06/2022 13:56:02

Date de réception d'échantillon : 08/06/2022 15:38:20

Date de début d'analyse : 08/06/2022 13:56:01

Numéro de rapport : RAP-007276

Date d'émission : 07/07/2022

In-Situ

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Chlore libre	0.15	mg/l	≤ 0.25
Température	16.5	° Celsius	≤ 25

Microbiologie

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Bactéries coliformes	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Escherichia coli	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Entérocoques	0	UFC/100ml	Absence dans 100ml
Teneur en colonies à 22°C (a)	0	UFC/ml	

Légende :

(a) Un résultat à "0" doit être interprété comme "non détecté" dans la prise d'essai.

**Conclusion :** En ce qui concerne le(s) paramètre(s) analysé(s), l'échantillon répond aux normes prescrites par la législation 2005-03-03 A.G.W. relatif au livre II du Code de l'eau - Art. D185, annexe XXXI



BELAC 310-TEST

[Liste des méthodes  
accréditées](#)

### Information Générale

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'essai. Il ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

La description des méthodes d'essais, les références aux méthodes et les incertitudes de mesures sont disponibles sur simple demande. La liste des méthodes accréditées utilisées est disponible via le lien ci-joint.

Les rapports du sous-traitant peuvent être mis à disposition sur simple demande.

L'échantillon a été analysé tel que reçu.

Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, les informations fournies par celui-ci sont sous sa responsabilité. Dans ce cas, le prélèvement est non accrédité et le laboratoire se dégage de toute responsabilité sur la représentativité des actions antérieures à la réception de l'échantillon. L'interprétation des résultats devra tenir compte des conditions réelles de ces actions.

Les résultats apparaissant en gras et italique ne répondent pas aux critères d'évaluation de conformité applicables.

L'incertitude de mesure ne peut être utilisée en tant que tolérance supplémentaire aux valeurs limites définies.

Les données en possession de l'INASEP ne seront en aucun cas divulguées sans l'accord du client sauf en cas d'obligation par les autorités compétentes. Dans ce cas, sauf si la loi l'interdit, le client sera averti.

**Rapport validé et signé électroniquement.**

Stevens Jean-Marc  
Ingénieur en Chef-Directeur



Distribution  
Rue de l'Estroit 39  
5640 Mettet

RAPPORT D'ESSAI

Numéro d'analyse : ECH-062927

Numéro de dossier : -

Matrice : Eau de distribution

Prélevé par : Laboratoire Inasep

Remarque à la réception : -

Point de prélèvement : ANTHEE réseau

Lieu et endroit de prélèvement :

Rue Burton 10

Robinet cuisine

Type de prélèvement : STD

Zone de qualité : ZAIEM14

Date d'échantillonnage : 08/06/2022 10:38:26

Date de réception d'échantillon : 08/06/2022 15:38:20

Date de début d'analyse : 08/06/2022 10:38:25

Numéro de rapport : RAP-007276

Date d'émission : 07/07/2022

In-Situ

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Conductivité	593	µs/cm à 20°C	≤ 2500
Chlore libre	0.11	mg/l	≤ 0.25
Température	16.5	° Celsius	≤ 25
pH	7.6	unités pH	6.5 ≤ pH ≤ 9.5
Température pH	17.1	° Celsius	
Odeur <sup>1</sup>	Odeur acceptable	appréciation	
Goût - Saveur <sup>1</sup>	Goût acceptable	appréciation	

Microbiologie

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Bactéries coliformes	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Escherichia coli	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Entérocoques	0	UFC/100ml	Absence dans 100ml
Teneur en colonies à 22°C <sup>(a)</sup>	2	UFC/ml	

Paramètres chimiques

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
------------------	----------	-------	---------------------

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Ammonium	< 0.050	mg/l NH4	≤ 0.5
Turbidité	0.18	NTU	
Nitrates	29.66	mg/l NO3	≤ 50
Couleur <sup>1</sup>	Couleur acceptable	appréciation	
Nitrites	< 0.030	mg/l NO2	≤ 0,5

#### Sous-Traitance hors scope Inasep

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
M+P-Xylènes <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	
O-Xylènes <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	
Bromoforme <sup>2</sup>	1.7	µg/l	
Chlorodibromométhane <sup>2</sup>	2.5	µg/l	
Chloroforme <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Dichlorobromométhane <sup>2</sup>	1.4	µg/l	
Trihalométhanes (total) <sup>2</sup>	5.9	µg/l	≤ 100
Tétrachloréthylène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 5
Trichloréthylène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 5
Tri + Tétrachloroéthylène <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	≤ 10
Tétrachlorure De Carbone <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Benzène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 1
Toluène <sup>2</sup>	< 1.0	µg/l	
Ethylbenzène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Xylènes <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Trichlorobenzènes <sup>2</sup>	< 0.03	µg/l	
1,3,5-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2,3-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2,4-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
Hexachlorobutadiène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2 Dichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 3

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
1,1,2 Trichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
1,1,1 Trichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Méthyl-Terbutyl-Ether <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Acénaphène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Acénaphylène <sup>2</sup>	< 10	ng/l	
Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo(A)Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (a) pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	≤ 10
Benzo (b) fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (g,h,i) pérylène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (k) fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Chrysène <sup>2</sup>	5	ng/l	
Dibenzo(A,H)Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Fluoranthène <sup>2</sup>	20	ng/l	
Fluorène <sup>2</sup>	9	ng/l	
Indéno (1,2,3-cd) pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Phénanthrène <sup>2</sup>	51	ng/l	
Pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Naphtalène <sup>3</sup>	< 0.03	µg/l	
HAP somme (4) <sup>2</sup>	< 0.020	µg/l	≤ 0,1

#### Légende :

<sup>1</sup> Paramètre non accrédité

<sup>2</sup> Paramètre externe accrédité

<sup>3</sup> Paramètre externe non accrédité

(a) Un résultat compris de "1 à 2" doit être interprété comme "présence" dans la prise d'essai.

**Conclusion :** En ce qui concerne le(s) paramètre(s) analysé(s), l'échantillon répond aux normes prescrites par la législation 2005-03-03 A.G.W. relatif au livre II du Code de l'eau - Art. D185, annexe XXXI



**BELAC 310-TEST**

[Liste des méthodes  
accréditées](#)

### Information Générale

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'essai. Il ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

La description des méthodes d'essais, les références aux méthodes et les incertitudes de mesures sont disponibles sur simple demande. La liste des méthodes accréditées utilisées est disponible via le lien ci-joint.

Les rapports du sous-traitant peuvent être mis à disposition sur simple demande.

L'échantillon a été analysé tel que reçu.

Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, les informations fournies par celui-ci sont sous sa responsabilité. Dans ce cas, le prélèvement est non accrédité et le laboratoire se dégage de toute responsabilité sur la représentativité des actions antérieures à la réception de l'échantillon. L'interprétation des résultats devra tenir compte des conditions réelles de ces actions.

Les résultats apparaissant en gras et italique ne répondent pas aux critères d'évaluation de conformité applicables.

L'incertitude de mesure ne peut être utilisée en tant que tolérance supplémentaire aux valeurs limites définies.

Les données en possession de l'INASEP ne seront en aucun cas divulguées sans l'accord du client sauf en cas d'obligation par les autorités compétentes. Dans ce cas, sauf si la loi l'interdit, le client sera averti.

**Rapport validé et signé électroniquement.**

Stevens Jean-Marc  
Ingénieur en Chef-Directeur

Distribution  
Rue de l'Estroit 39  
5640 Mettet

RAPPORT D'ESSAI

Numéro d'analyse : ECH-062928

Numéro de dossier : -

Matrice : Eau de distribution

Prélevé par : Laboratoire Inasep

Remarque à la réception : -

Point de prélèvement : BIOUL Pairoir réseau

Lieu et endroit de prélèvement :

Rue du Pairoir 29

Autre

Description: Evier garage

Type de prélèvement : STD

Zone de qualité : ZAIEM7M2

Date d'échantillonnage : 08/06/2022 14:14:42

Date de réception d'échantillon : 08/06/2022 15:38:20

Date de début d'analyse : 08/06/2022 14:18:37

Numéro de rapport : RAP-007276

Date d'émission : 07/07/2022

In-Situ

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Conductivité	610	µs/cm à 20°C	≤ 2500
Chlore libre	0.13	mg/l	≤ 0.25
Température	17.2	° Celsius	≤ 25
pH	7.4	unités pH	6.5 ≤ pH ≤ 9.5
Température pH	18.0	° Celsius	
Odeur <sup>1</sup>	Odeur acceptable	appréciation	
Goût - Saveur <sup>1</sup>	Goût acceptable	appréciation	

Microbiologie

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Bactéries coliformes	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Escherichia coli	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Entérocoques	0	UFC/100ml	Absence dans 100ml
Teneur en colonies à 22°C <sup>(a)</sup>	4	UFC/ml	

Paramètres chimiques

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
------------------	----------	-------	---------------------

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Ammonium	< 0.050	mg/l NH4	≤ 0.5
Turbidité	0.27	NTU	
Nitrates	34.60	mg/l NO3	≤ 50
Couleur <sup>1</sup>	Couleur acceptable	appréciation	
Nitrites	< 0.030	mg/l NO2	≤ 0,5

#### Sous-Traitance hors scope Inasep

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
M+P-Xylènes <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	
O-Xylènes <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	
Bromoforme <sup>2</sup>	1.6	µg/l	
Chlorodibromométhane <sup>2</sup>	2.5	µg/l	
Chloroforme <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Dichlorobromométhane <sup>2</sup>	1.3	µg/l	
Trihalométhanes (total) <sup>2</sup>	5.7	µg/l	≤ 100
Tétrachloréthylène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 5
Trichloréthylène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 5
Tri + Tétrachloroéthylène <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	≤ 10
Tétrachlorure De Carbone <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Benzène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 1
Toluène <sup>2</sup>	< 1.0	µg/l	
Ethylbenzène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Xylènes <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Trichlorobenzènes <sup>2</sup>	< 0.03	µg/l	
1,3,5-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2,3-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2,4-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
Hexachlorobutadiène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2 Dichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 3

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
1,1,2 Trichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
1,1,1 Trichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Méthyl-Terbutyl-Ether <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Acénaphène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Acénaphylène <sup>2</sup>	< 10	ng/l	
Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo(A)Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (a) pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	≤ 10
Benzo (b) fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (g,h,i) pérylène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (k) fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Chrysène <sup>2</sup>	14	ng/l	
Dibenzo(A,H)Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Fluoranthène <sup>2</sup>	50	ng/l	
Fluorène <sup>2</sup>	13	ng/l	
Indéno (1,2,3-cd) pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Phénanthrène <sup>2</sup>	102	ng/l	
Pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Naphtalène <sup>3</sup>	< 0.03	µg/l	
HAP somme (4) <sup>2</sup>	< 0.020	µg/l	≤ 0,1

#### Légende :

<sup>1</sup> Paramètre non accrédité

<sup>2</sup> Paramètre externe accrédité

<sup>3</sup> Paramètre externe non accrédité

(a) Un résultat compris de "3 à 9" doit être interprété comme "estimé" dans la prise d'essai.

**Conclusion :** En ce qui concerne le(s) paramètre(s) analysé(s), l'échantillon répond aux normes prescrites par la législation 2005-03-03 A.G.W. relatif au livre II du Code de l'eau - Art. D185, annexe XXXI



**BELAC 310-TEST**

[Liste des méthodes  
accréditées](#)

### Information Générale

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'essai. Il ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

La description des méthodes d'essais, les références aux méthodes et les incertitudes de mesures sont disponibles sur simple demande. La liste des méthodes accréditées utilisées est disponible via le lien ci-joint.

Les rapports du sous-traitant peuvent être mis à disposition sur simple demande.

L'échantillon a été analysé tel que reçu.

Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, les informations fournies par celui-ci sont sous sa responsabilité. Dans ce cas, le prélèvement est non accrédité et le laboratoire se dégage de toute responsabilité sur la représentativité des actions antérieures à la réception de l'échantillon. L'interprétation des résultats devra tenir compte des conditions réelles de ces actions.

Les résultats apparaissant en gras et italique ne répondent pas aux critères d'évaluation de conformité applicables.

L'incertitude de mesure ne peut être utilisée en tant que tolérance supplémentaire aux valeurs limites définies.

Les données en possession de l'INASEP ne seront en aucun cas divulguées sans l'accord du client sauf en cas d'obligation par les autorités compétentes. Dans ce cas, sauf si la loi l'interdit, le client sera averti.

**Rapport validé et signé électroniquement.**

Stevens Jean-Marc  
Ingénieur en Chef-Directeur



Distribution  
Rue de l'Estroit 39  
5640 Mettet

RAPPORT D'ESSAI

Numéro d'analyse : ECH-062929

Numéro de dossier : -

Matrice : Eau de distribution

Prélevé par : Laboratoire Inasep

Remarque à la réception : -

Point de prélèvement : BIOUL réseau Chérumont

Lieu et endroit de prélèvement :

Rue Alexandre Daoust 3

Robinet cuisine

Type de prélèvement : STD

Zone de qualité : ZAIEM7M2

Date d'échantillonnage : 08/06/2022 14:29:25

Date de réception d'échantillon : 08/06/2022 15:38:20

Date de début d'analyse : 08/06/2022 14:29:25

Numéro de rapport : RAP-007276

Date d'émission : 07/07/2022

In-Situ

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Chlore libre	0.21	mg/l	≤ 0.25
Température	16.5	° Celsius	≤ 25

Microbiologie

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Bactéries coliformes	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Escherichia coli	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Entérocoques	0	UFC/100ml	Absence dans 100ml
Teneur en colonies à 22°C <sup>(a)</sup>	0	UFC/ml	

Légende :

(a) Un résultat à "0" doit être interprété comme "non détecté" dans la prise d'essai.

**Conclusion :** En ce qui concerne le(s) paramètre(s) analysé(s), l'échantillon répond aux normes prescrites par la législation 2005-03-03 A.G.W. relatif au livre II du Code de l'eau - Art. D185, annexe XXXI



**BELAC 310-TEST**

[Liste des méthodes  
accréditées](#)

### Information Générale

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'essai. Il ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

La description des méthodes d'essais, les références aux méthodes et les incertitudes de mesures sont disponibles sur simple demande. La liste des méthodes accréditées utilisées est disponible via le lien ci-joint.

Les rapports du sous-traitant peuvent être mis à disposition sur simple demande.

L'échantillon a été analysé tel que reçu.

Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, les informations fournies par celui-ci sont sous sa responsabilité. Dans ce cas, le prélèvement est non accrédité et le laboratoire se dégage de toute responsabilité sur la représentativité des actions antérieures à la réception de l'échantillon. L'interprétation des résultats devra tenir compte des conditions réelles de ces actions.

Les résultats apparaissant en gras et italique ne répondent pas aux critères d'évaluation de conformité applicables.

L'incertitude de mesure ne peut être utilisée en tant que tolérance supplémentaire aux valeurs limites définies.

Les données en possession de l'INASEP ne seront en aucun cas divulguées sans l'accord du client sauf en cas d'obligation par les autorités compétentes. Dans ce cas, sauf si la loi l'interdit, le client sera averti.

**Rapport validé et signé électroniquement.**

Stevens Jean-Marc  
Ingénieur en Chef-Directeur

Distribution  
Rue de l'Estroit 39  
5640 Mettet

RAPPORT D'ESSAI

Numéro d'analyse : ECH-062930

Numéro de dossier : -

Matrice : Eau de distribution

Prélevé par : Laboratoire Inasep

Remarque à la réception : -

Point de prélèvement : FALAEN réseau

Lieu et endroit de prélèvement :

Rue de la Gare 5

Robinet cuisine

Type de prélèvement : STD

Zone de qualité : ZAIEM12

Date d'échantillonnage : 08/06/2022 11:09:22

Date de réception d'échantillon : 08/06/2022 15:38:20

Date de début d'analyse : 08/06/2022 11:09:22

Numéro de rapport : RAP-007276

Date d'émission : 07/07/2022

In-Situ

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Chlore libre	0.14	mg/l	≤ 0.25
Température	16.7	° Celsius	≤ 25

Microbiologie

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Bactéries coliformes	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Escherichia coli	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Entérocoques	0	UFC/100ml	Absence dans 100ml
Teneur en colonies à 22°C <sup>(a)</sup>	2	UFC/ml	

Légende :

(a) Un résultat compris de "1 à 2" doit être interprété comme "présence" dans la prise d'essai.

**Conclusion :** En ce qui concerne le(s) paramètre(s) analysé(s), l'échantillon répond aux normes prescrites par la législation 2005-03-03 A.G.W. relatif au livre II du Code de l'eau - Art. D185, annexe XXXI



**BELAC 310-TEST**

[Liste des méthodes  
accréditées](#)

### Information Générale

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'essai. Il ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

La description des méthodes d'essais, les références aux méthodes et les incertitudes de mesures sont disponibles sur simple demande. La liste des méthodes accréditées utilisées est disponible via le lien ci-joint.

Les rapports du sous-traitant peuvent être mis à disposition sur simple demande.

L'échantillon a été analysé tel que reçu.

Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, les informations fournies par celui-ci sont sous sa responsabilité. Dans ce cas, le prélèvement est non accrédité et le laboratoire se dégage de toute responsabilité sur la représentativité des actions antérieures à la réception de l'échantillon. L'interprétation des résultats devra tenir compte des conditions réelles de ces actions.

Les résultats apparaissant en gras et italique ne répondent pas aux critères d'évaluation de conformité applicables.

L'incertitude de mesure ne peut être utilisée en tant que tolérance supplémentaire aux valeurs limites définies.

Les données en possession de l'INASEP ne seront en aucun cas divulguées sans l'accord du client sauf en cas d'obligation par les autorités compétentes. Dans ce cas, sauf si la loi l'interdit, le client sera averti.

**Rapport validé et signé électroniquement.**

Stevens Jean-Marc  
Ingénieur en Chef-Directeur

Distribution  
Rue de l'Estroit 39  
5640 Mettet

RAPPORT D'ESSAI

Numéro d'analyse : ECH-062931

Numéro de dossier : -

Matrice : Eau de distribution

Prélevé par : Laboratoire Inasep

Remarque à la réception : -

Point de prélèvement : FTER réseau

Lieu et endroit de prélèvement :

Rue du Grand Mayeur 7

Robinet extérieur

Type de prélèvement : STD

Zone de qualité : ZAIEM14

Date d'échantillonnage : 08/06/2022 10:52:50

Date de réception d'échantillon : 08/06/2022 15:38:20

Date de début d'analyse : 08/06/2022 10:52:50

Numéro de rapport : RAP-007276

Date d'émission : 07/07/2022

In-Situ

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Chlore libre	< 0.06	mg/l	≤ 0.25
Température	16.5	° Celsius	≤ 25

Microbiologie

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Bactéries coliformes	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Escherichia coli	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Entérocoques	0	UFC/100ml	Absence dans 100ml
Teneur en colonies à 22°C	75	UFC/ml	

**Conclusion :** En ce qui concerne le(s) paramètre(s) analysé(s), l'échantillon répond aux normes prescrites par la législation 2005-03-03 A.G.W. relatif au livre II du Code de l'eau - Art. D185, annexe XXXI



**BELAC 310-TEST**

[Liste des méthodes  
accréditées](#)

### Information Générale

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'essai. Il ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

La description des méthodes d'essais, les références aux méthodes et les incertitudes de mesures sont disponibles sur simple demande. La liste des méthodes accréditées utilisées est disponible via le lien ci-joint.

Les rapports du sous-traitant peuvent être mis à disposition sur simple demande.

L'échantillon a été analysé tel que reçu.

Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, les informations fournies par celui-ci sont sous sa responsabilité. Dans ce cas, le prélèvement est non accrédité et le laboratoire se dégage de toute responsabilité sur la représentativité des actions antérieures à la réception de l'échantillon. L'interprétation des résultats devra tenir compte des conditions réelles de ces actions.

Les résultats apparaissant en gras et italique ne répondent pas aux critères d'évaluation de conformité applicables.

L'incertitude de mesure ne peut être utilisée en tant que tolérance supplémentaire aux valeurs limites définies.

Les données en possession de l'INASEP ne seront en aucun cas divulguées sans l'accord du client sauf en cas d'obligation par les autorités compétentes. Dans ce cas, sauf si la loi l'interdit, le client sera averti.

**Rapport validé et signé électroniquement.**

Stevens Jean-Marc  
Ingénieur en Chef-Directeur

Distribution  
Rue de l'Estroit 39  
5640 Mettet

RAPPORT D'ESSAI

Numéro d'analyse : ECH-062932

Numéro de dossier : -

Matrice : Eau de distribution

Prélevé par : Laboratoire Inasep

Remarque à la réception : -

Point de prélèvement : GERIN réseau

Lieu et endroit de prélèvement :

Rue Haute 48

Robinet cuisine

Type de prélèvement : STD

Zone de qualité : ZAIEM12

Date d'échantillonnage : 08/06/2022 10:17:02

Date de réception d'échantillon : 08/06/2022 15:38:20

Date de début d'analyse : 08/06/2022 10:17:01

Numéro de rapport : RAP-007276

Date d'émission : 07/07/2022

In-Situ

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Conductivité	546	µs/cm à 20°C	≤ 2500
Chlore libre	0.10	mg/l	≤ 0.25
Température	16.4	° Celsius	≤ 25
pH	7.3	unités pH	6.5 ≤ pH ≤ 9.5
Température pH	17.1	° Celsius	
Odeur <sup>1</sup>	Odeur acceptable	appréciation	
Goût - Saveur <sup>1</sup>	Goût acceptable	appréciation	

Microbiologie

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Bactéries coliformes	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Escherichia coli	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Entérocoques	0	UFC/100ml	Absence dans 100ml
Teneur en colonies à 22°C <sup>(a)</sup>	2	UFC/ml	

Paramètres chimiques

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
------------------	----------	-------	---------------------

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Ammonium	< 0.050	mg/l NH4	≤ 0.5
Turbidité	< 0.12	NTU	
Nitrates	26.81	mg/l NO3	≤ 50
Couleur <sup>1</sup>	Couleur acceptable	appréciation	
Nitrites	0.123	mg/l NO2	≤ 0,5

#### Sous-Traitance hors scope Inasep

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
M+P-Xylènes <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	
O-Xylènes <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	
Bromoforme <sup>2</sup>	1.5	µg/l	
Chlorodibromométhane <sup>2</sup>	1.3	µg/l	
Chloroforme <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Dichlorobromométhane <sup>2</sup>	0.5	µg/l	
Trihalométhanes (total) <sup>2</sup>	3.3	µg/l	≤ 100
Tétrachloréthylène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 5
Trichloréthylène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 5
Tri + Tétrachloroéthylène <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	≤ 10
Tétrachlorure De Carbone <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Benzène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 1
Toluène <sup>2</sup>	< 1.0	µg/l	
Ethylbenzène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Xylènes <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Trichlorobenzènes <sup>2</sup>	< 0.03	µg/l	
1,3,5-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2,3-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2,4-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
Hexachlorobutadiène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2 Dichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 3



Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
1,1,2 Trichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
1,1,1 Trichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Méthyl-Terbutyl-Ether <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Acénaphène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Acénaphylène <sup>2</sup>	< 10	ng/l	
Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo(A)Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (a) pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	≤ 10
Benzo (b) fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (g,h,i) pérylène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (k) fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Chrysène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Dibenzo(A,H)Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Fluoranthène <sup>2</sup>	7	ng/l	
Fluorène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Indéno (1,2,3-cd) pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Phénanthrène <sup>2</sup>	16	ng/l	
Pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Naphtalène <sup>3</sup>	< 0.03	µg/l	
HAP somme (4) <sup>2</sup>	< 0.020	µg/l	≤ 0,1

#### Légende :

<sup>1</sup> Paramètre non accrédité

<sup>2</sup> Paramètre externe accrédité

<sup>3</sup> Paramètre externe non accrédité

(a) Un résultat compris de "1 à 2" doit être interprété comme "présence" dans la prise d'essai.

**Conclusion :** En ce qui concerne le(s) paramètre(s) analysé(s), l'échantillon répond aux normes prescrites par la législation 2005-03-03 A.G.W. relatif au livre II du Code de l'eau - Art. D185, annexe XXXI



**BELAC 310-TEST**

[Liste des méthodes  
accréditées](#)

### Information Générale

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'essai. Il ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

La description des méthodes d'essais, les références aux méthodes et les incertitudes de mesures sont disponibles sur simple demande. La liste des méthodes accréditées utilisées est disponible via le lien ci-joint.

Les rapports du sous-traitant peuvent être mis à disposition sur simple demande.

L'échantillon a été analysé tel que reçu.

Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, les informations fournies par celui-ci sont sous sa responsabilité. Dans ce cas, le prélèvement est non accrédité et le laboratoire se dégage de toute responsabilité sur la représentativité des actions antérieures à la réception de l'échantillon. L'interprétation des résultats devra tenir compte des conditions réelles de ces actions.

Les résultats apparaissant en gras et italique ne répondent pas aux critères d'évaluation de conformité applicables.

L'incertitude de mesure ne peut être utilisée en tant que tolérance supplémentaire aux valeurs limites définies.

Les données en possession de l'INASEP ne seront en aucun cas divulguées sans l'accord du client sauf en cas d'obligation par les autorités compétentes. Dans ce cas, sauf si la loi l'interdit, le client sera averti.

**Rapport validé et signé électroniquement.**

Stevens Jean-Marc  
Ingénieur en Chef-Directeur

Distribution  
Rue de l'Estroit 39  
5640 Mettet

RAPPORT D'ESSAI

Numéro d'analyse : ECH-062933

Numéro de dossier : -

Matrice : Eau de distribution

Prélevé par : Laboratoire Inasep

Remarque à la réception : -

Point de prélèvement : HAUT LE WASTIA réseau

Lieu et endroit de prélèvement :

Place des Français 3

Robinet cuisine

Type de prélèvement : STD

Zone de qualité : ZAIEM12

Date d'échantillonnage : 08/06/2022 12:08:19

Date de réception d'échantillon : 08/06/2022 15:38:20

Date de début d'analyse : 08/06/2022 12:08:19

Numéro de rapport : RAP-007276

Date d'émission : 07/07/2022

In-Situ

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Chlore libre	0.12	mg/l	≤ 0.25
Température	17.0	° Celsius	≤ 25

Microbiologie

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Bactéries coliformes	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Escherichia coli	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Entérocoques	0	UFC/100ml	Absence dans 100ml
Teneur en colonies à 22°C (a)	0	UFC/ml	

Légende :

(a) Un résultat à "0" doit être interprété comme "non détecté" dans la prise d'essai.

**Conclusion :** En ce qui concerne le(s) paramètre(s) analysé(s), l'échantillon répond aux normes prescrites par la législation 2005-03-03 A.G.W. relatif au livre II du Code de l'eau - Art. D185, annexe XXXI



**BELAC 310-TEST**

[Liste des méthodes  
accréditées](#)

### Information Générale

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'essai. Il ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

La description des méthodes d'essais, les références aux méthodes et les incertitudes de mesures sont disponibles sur simple demande. La liste des méthodes accréditées utilisées est disponible via le lien ci-joint.

Les rapports du sous-traitant peuvent être mis à disposition sur simple demande.

L'échantillon a été analysé tel que reçu.

Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, les informations fournies par celui-ci sont sous sa responsabilité. Dans ce cas, le prélèvement est non accrédité et le laboratoire se dégage de toute responsabilité sur la représentativité des actions antérieures à la réception de l'échantillon. L'interprétation des résultats devra tenir compte des conditions réelles de ces actions.

Les résultats apparaissant en gras et italique ne répondent pas aux critères d'évaluation de conformité applicables.

L'incertitude de mesure ne peut être utilisée en tant que tolérance supplémentaire aux valeurs limites définies.

Les données en possession de l'INASEP ne seront en aucun cas divulguées sans l'accord du client sauf en cas d'obligation par les autorités compétentes. Dans ce cas, sauf si la loi l'interdit, le client sera averti.

**Rapport validé et signé électroniquement.**

Stevens Jean-Marc  
Ingénieur en Chef-Directeur

Distribution  
Rue de l'Estroit 39  
5640 Mettet

RAPPORT D'ESSAI

Numéro d'analyse : ECH-062936

Numéro de dossier : -

Matrice : Eau de distribution

Prélevé par : Laboratoire Inasep

Remarque à la réception : -

Point de prélèvement : HUN réseau

Lieu et endroit de prélèvement :

Chaussée de Namur 96

Robinet cuisine

Type de prélèvement : STD

Zone de qualité : ZAIEM8

Date d'échantillonnage : 08/06/2022 13:39:04

Date de réception d'échantillon : 08/06/2022 15:38:20

Date de début d'analyse : 08/06/2022 13:39:03

Numéro de rapport : RAP-007276

Date d'émission : 07/07/2022

In-Situ

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Conductivité	649	µs/cm à 20°C	≤ 2500
Chlore libre	0.20	mg/l	≤ 0.25
Température	16.5	° Celsius	≤ 25
pH	7.5	unités pH	6.5 ≤ pH ≤ 9.5
Température pH	16.8	° Celsius	
Odeur <sup>1</sup>	Odeur acceptable	appréciation	
Goût - Saveur <sup>1</sup>	Goût acceptable	appréciation	

Microbiologie

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Bactéries coliformes	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Escherichia coli	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Entérocoques	0	UFC/100ml	Absence dans 100ml
Teneur en colonies à 22°C <sup>(a)</sup>	1	UFC/ml	

Paramètres chimiques

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
------------------	----------	-------	---------------------

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Ammonium	< 0.050	mg/l NH4	≤ 0.5
Turbidité	0.41	NTU	
Nitrates	20.46	mg/l NO3	≤ 50
Couleur <sup>1</sup>	Couleur acceptable	appréciation	
Nitrites	< 0.030	mg/l NO2	≤ 0,5

#### Sous-Traitance hors scope Inasep

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
M+P-Xylènes <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	
O-Xylènes <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	
Bromoforme <sup>2</sup>	1.0	µg/l	
Chlorodibromométhane <sup>2</sup>	0.9	µg/l	
Chloroforme <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Dichlorobromométhane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Trihalométhanes (total) <sup>2</sup>	2.3	µg/l	≤ 100
Tétrachloréthylène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 5
Trichloréthylène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 5
Tri + Tétrachloroéthylène <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	≤ 10
Tétrachlorure De Carbone <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Benzène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 1
Toluène <sup>2</sup>	< 1.0	µg/l	
Ethylbenzène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Xylènes <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Trichlorobenzènes <sup>2</sup>	< 0.03	µg/l	
1,3,5-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2,3-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2,4-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
Hexachlorobutadiène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2 Dichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 3

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
1,1,2 Trichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
1,1,1 Trichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Méthyl-Terbutyl-Ether <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Acénaphène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Acénaphylène <sup>2</sup>	< 10	ng/l	
Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo(A)Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (a) pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	≤ 10
Benzo (b) fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (g,h,i) pérylène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (k) fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Chrysène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Dibenzo(A,H)Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Fluorène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Indéno (1,2,3-cd) pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Phénanthrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Naphtalène <sup>3</sup>	< 0.03	µg/l	
HAP somme (4) <sup>2</sup>	< 0.020	µg/l	≤ 0,1

#### Légende :

<sup>1</sup> Paramètre non accrédité

<sup>2</sup> Paramètre externe accrédité

<sup>3</sup> Paramètre externe non accrédité

(a) Un résultat compris de "1 à 2" doit être interprété comme "présence" dans la prise d'essai.

**Conclusion :** En ce qui concerne le(s) paramètre(s) analysé(s), l'échantillon répond aux normes prescrites par la législation 2005-03-03 A.G.W. relatif au livre II du Code de l'eau - Art. D185, annexe XXXI



**BELAC 310-TEST**

[Liste des méthodes  
accréditées](#)

### Information Générale

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'essai. Il ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

La description des méthodes d'essais, les références aux méthodes et les incertitudes de mesures sont disponibles sur simple demande. La liste des méthodes accréditées utilisées est disponible via le lien ci-joint.

Les rapports du sous-traitant peuvent être mis à disposition sur simple demande.

L'échantillon a été analysé tel que reçu.

Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, les informations fournies par celui-ci sont sous sa responsabilité. Dans ce cas, le prélèvement est non accrédité et le laboratoire se dégage de toute responsabilité sur la représentativité des actions antérieures à la réception de l'échantillon. L'interprétation des résultats devra tenir compte des conditions réelles de ces actions.

Les résultats apparaissant en gras et italique ne répondent pas aux critères d'évaluation de conformité applicables.

L'incertitude de mesure ne peut être utilisée en tant que tolérance supplémentaire aux valeurs limites définies.

Les données en possession de l'INASEP ne seront en aucun cas divulguées sans l'accord du client sauf en cas d'obligation par les autorités compétentes. Dans ce cas, sauf si la loi l'interdit, le client sera averti.

**Rapport validé et signé électroniquement.**

Stevens Jean-Marc  
Ingénieur en Chef-Directeur



Distribution  
Rue de l'Estroit 39  
5640 Mettet

RAPPORT D'ESSAI

Numéro d'analyse : ECH-062946

Numéro de dossier : -

Matrice : Eau de distribution

Prélevé par : Laboratoire Inasep

Remarque à la réception : -

Point de prélèvement : MIAVOYE réseau

Lieu et endroit de prélèvement :

Rue Sous Lieutenant Pierrard 31

Robinet cuisine

Type de prélèvement : STD

Zone de qualité : ZAIEM15

Date d'échantillonnage : 08/06/2022 09:41:32

Date de réception d'échantillon : 08/06/2022 15:38:20

Date de début d'analyse : 08/06/2022 09:41:31

Numéro de rapport : RAP-007276

Date d'émission : 07/07/2022

In-Situ

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Conductivité	300	µs/cm à 20°C	≤ 2500
Chlore libre	0.18	mg/l	≤ 0.25
Température	16.5	° Celsius	≤ 25
pH	7.5	unités pH	6.5 ≤ pH ≤ 9.5
Température pH	16.8	° Celsius	
Odeur <sup>1</sup>	Odeur acceptable	appréciation	
Goût - Saveur <sup>1</sup>	Goût acceptable	appréciation	

Microbiologie

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Bactéries coliformes	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Escherichia coli	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Entérocoques	0	UFC/100ml	Absence dans 100ml
Teneur en colonies à 22°C <sup>(a)</sup>	2	UFC/ml	

Paramètres chimiques

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
------------------	----------	-------	---------------------

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Ammonium	< 0.050	mg/l NH4	≤ 0.5
Turbidité	0.49	NTU	
Nitrates	14.56	mg/l NO3	≤ 50
Couleur <sup>1</sup>	Couleur acceptable	appréciation	
Nitrites	< 0.030	mg/l NO2	≤ 0,5

#### Sous-Traitance hors scope Inasep

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
M+P-Xylènes <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	
O-Xylènes <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	
Bromoforme <sup>2</sup>	1.0	µg/l	
Chlorodibromométhane <sup>2</sup>	1.1	µg/l	
Chloroforme <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Dichlorobromométhane <sup>2</sup>	0.5	µg/l	
Trihalométhanes (total) <sup>2</sup>	2.9	µg/l	≤ 100
Tétrachloréthylène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 5
Trichloréthylène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 5
Tri + Tétrachloroéthylène <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	≤ 10
Tétrachlorure De Carbone <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Benzène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 1
Toluène <sup>2</sup>	< 1.0	µg/l	
Ethylbenzène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Xylènes <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Trichlorobenzènes <sup>2</sup>	< 0.03	µg/l	
1,3,5-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2,3-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2,4-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
Hexachlorobutadiène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2 Dichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 3

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
1,1,2 Trichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
1,1,1 Trichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Méthyl-Terbutyl-Ether <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Acénaphène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Acénaphylène <sup>2</sup>	< 10	ng/l	
Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo(A)Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (a) pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	≤ 10
Benzo (b) fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (g,h,i) pérylène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (k) fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Chrysène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Dibenzo(A,H)Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Fluorène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Indéno (1,2,3-cd) pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Phénanthrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Naphtalène <sup>3</sup>	< 0.03	µg/l	
HAP somme (4) <sup>2</sup>	< 0.020	µg/l	≤ 0,1

#### Légende :

<sup>1</sup> Paramètre non accrédité

<sup>2</sup> Paramètre externe accrédité

<sup>3</sup> Paramètre externe non accrédité

(a) Un résultat compris de "1 à 2" doit être interprété comme "présence" dans la prise d'essai.

**Conclusion :** En ce qui concerne le(s) paramètre(s) analysé(s), l'échantillon répond aux normes prescrites par la législation 2005-03-03 A.G.W. relatif au livre II du Code de l'eau - Art. D185, annexe XXXI



**BELAC 310-TEST**

[Liste des méthodes  
accréditées](#)

### Information Générale

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'essai. Il ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

La description des méthodes d'essais, les références aux méthodes et les incertitudes de mesures sont disponibles sur simple demande. La liste des méthodes accréditées utilisées est disponible via le lien ci-joint.

Les rapports du sous-traitant peuvent être mis à disposition sur simple demande.

L'échantillon a été analysé tel que reçu.

Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, les informations fournies par celui-ci sont sous sa responsabilité. Dans ce cas, le prélèvement est non accrédité et le laboratoire se dégage de toute responsabilité sur la représentativité des actions antérieures à la réception de l'échantillon. L'interprétation des résultats devra tenir compte des conditions réelles de ces actions.

Les résultats apparaissant en gras et italique ne répondent pas aux critères d'évaluation de conformité applicables.

L'incertitude de mesure ne peut être utilisée en tant que tolérance supplémentaire aux valeurs limites définies.

Les données en possession de l'INASEP ne seront en aucun cas divulguées sans l'accord du client sauf en cas d'obligation par les autorités compétentes. Dans ce cas, sauf si la loi l'interdit, le client sera averti.

**Rapport validé et signé électroniquement.**

Stevens Jean-Marc  
Ingénieur en Chef-Directeur

Distribution  
Rue de l'Estroit 39  
5640 Mettet

RAPPORT D'ESSAI

Numéro d'analyse : ECH-062951

Numéro de dossier : -

Matrice : Eau de distribution

Prélevé par : Laboratoire Inasep

Remarque à la réception : -

Point de prélèvement : ONHAYE réseau

Lieu et endroit de prélèvement :

Rue Albert Martin 3

Robinet cuisine

Type de prélèvement : STD

Zone de qualité : ZAIEM12

Date d'échantillonnage : 08/06/2022 09:59:54

Date de réception d'échantillon : 08/06/2022 15:38:20

Date de début d'analyse : 08/06/2022 09:59:54

Numéro de rapport : RAP-007276

Date d'émission : 07/07/2022

In-Situ

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Chlore libre	< 0.06	mg/l	≤ 0.25
Température	16.6	° Celsius	≤ 25

Microbiologie

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Bactéries coliformes	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Escherichia coli	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Entérocoques	0	UFC/100ml	Absence dans 100ml
Teneur en colonies à 22°C (a)	1	UFC/ml	

Légende :

(a) Un résultat compris de "1 à 2" doit être interprété comme "présence" dans la prise d'essai.

**Conclusion :** En ce qui concerne le(s) paramètre(s) analysé(s), l'échantillon répond aux normes prescrites par la législation 2005-03-03 A.G.W. relatif au livre II du Code de l'eau - Art. D185, annexe XXXI



**BELAC 310-TEST**

[Liste des méthodes  
accréditées](#)

### Information Générale

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'essai. Il ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

La description des méthodes d'essais, les références aux méthodes et les incertitudes de mesures sont disponibles sur simple demande. La liste des méthodes accréditées utilisées est disponible via le lien ci-joint.

Les rapports du sous-traitant peuvent être mis à disposition sur simple demande.

L'échantillon a été analysé tel que reçu.

Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, les informations fournies par celui-ci sont sous sa responsabilité. Dans ce cas, le prélèvement est non accrédité et le laboratoire se dégage de toute responsabilité sur la représentativité des actions antérieures à la réception de l'échantillon. L'interprétation des résultats devra tenir compte des conditions réelles de ces actions.

Les résultats apparaissant en gras et italique ne répondent pas aux critères d'évaluation de conformité applicables.

L'incertitude de mesure ne peut être utilisée en tant que tolérance supplémentaire aux valeurs limites définies.

Les données en possession de l'INASEP ne seront en aucun cas divulguées sans l'accord du client sauf en cas d'obligation par les autorités compétentes. Dans ce cas, sauf si la loi l'interdit, le client sera averti.

**Rapport validé et signé électroniquement.**

Stevens Jean-Marc  
Ingénieur en Chef-Directeur

Distribution  
Rue de l'Estroit 39  
5640 Mettet

RAPPORT D'ESSAI

Numéro d'analyse : ECH-062952

Numéro de dossier : -

Matrice : Eau de distribution

Prélevé par : Laboratoire Inasep

Remarque à la réception : -

Point de prélèvement : SALET réseau

Lieu et endroit de prélèvement :

Rue de Foy 11

Autre

Description: Robinet installation

Type de prélèvement : STD

Zone de qualité : ZAIEM11

Date d'échantillonnage : 08/06/2022 11:51:28

Date de réception d'échantillon : 08/06/2022 15:38:20

Date de début d'analyse : 08/06/2022 11:51:27

Numéro de rapport : RAP-007276

Date d'émission : 07/07/2022

In-Situ

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Conductivité	601	µs/cm à 20°C	≤ 2500
Chlore libre	< 0.06	mg/l	≤ 0.25
Température	16.5	° Celsius	≤ 25
pH	7.4	unités pH	6.5 ≤ pH ≤ 9.5
Température pH	16.8	° Celsius	
Odeur <sup>1</sup>	Odeur acceptable	appréciation	
Goût - Saveur <sup>1</sup>	Goût acceptable	appréciation	

Microbiologie

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Bactéries coliformes	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Escherichia coli	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Entérocoques	0	UFC/100ml	Absence dans 100ml
Teneur en colonies à 22°C <sup>(a)</sup>	9	UFC/ml	

Paramètres chimiques

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
------------------	----------	-------	---------------------

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Ammonium	< 0.050	mg/l NH4	≤ 0.5
Turbidité	0.13	NTU	
Nitrates	19.96	mg/l NO3	≤ 50
Couleur <sup>1</sup>	Couleur acceptable	appréciation	
Nitrites	< 0.030	mg/l NO2	≤ 0,5

#### Sous-Traitance hors scope Inasep

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
M+P-Xylènes <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	
O-Xylènes <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	
Bromoforme <sup>2</sup>	2.1	µg/l	
Chlorodibromométhane <sup>2</sup>	3.6	µg/l	
Chloroforme <sup>2</sup>	0.7	µg/l	
Dichlorobromométhane <sup>2</sup>	2.0	µg/l	
Trihalométhanes (total) <sup>2</sup>	8.3	µg/l	≤ 100
Tétrachloréthylène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 5
Trichloréthylène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 5
Tri + Tétrachloroéthylène <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	≤ 10
Tétrachlorure De Carbone <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Benzène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 1
Toluène <sup>2</sup>	< 1.0	µg/l	
Ethylbenzène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Xylènes <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Trichlorobenzènes <sup>2</sup>	< 0.03	µg/l	
1,3,5-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2,3-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2,4-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
Hexachlorobutadiène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2 Dichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 3



Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
1,1,2 Trichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
1,1,1 Trichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Méthyl-Terbutyl-Ether <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Acénaphène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Acénaphylène <sup>2</sup>	< 10	ng/l	
Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo(A)Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (a) pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	≤ 10
Benzo (b) fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (g,h,i) pérylène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (k) fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Chrysène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Dibenzo(A,H)Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Fluorène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Indéno (1,2,3-cd) pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Phénanthrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Naphtalène <sup>3</sup>	< 0.03	µg/l	
HAP somme (4) <sup>2</sup>	< 0.020	µg/l	≤ 0,1

#### Légende :

<sup>1</sup> Paramètre non accrédité

<sup>2</sup> Paramètre externe accrédité

<sup>3</sup> Paramètre externe non accrédité

(a) Un résultat compris de "3 à 9" doit être interprété comme "estimé" dans la prise d'essai.

**Conclusion :** En ce qui concerne le(s) paramètre(s) analysé(s), l'échantillon répond aux normes prescrites par la législation 2005-03-03 A.G.W. relatif au livre II du Code de l'eau - Art. D185, annexe XXXI



**BELAC 310-TEST**

[Liste des méthodes  
accréditées](#)

### Information Générale

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'essai. Il ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

La description des méthodes d'essais, les références aux méthodes et les incertitudes de mesures sont disponibles sur simple demande. La liste des méthodes accréditées utilisées est disponible via le lien ci-joint.

Les rapports du sous-traitant peuvent être mis à disposition sur simple demande.

L'échantillon a été analysé tel que reçu.

Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, les informations fournies par celui-ci sont sous sa responsabilité. Dans ce cas, le prélèvement est non accrédité et le laboratoire se dégage de toute responsabilité sur la représentativité des actions antérieures à la réception de l'échantillon. L'interprétation des résultats devra tenir compte des conditions réelles de ces actions.

Les résultats apparaissant en gras et italique ne répondent pas aux critères d'évaluation de conformité applicables.

L'incertitude de mesure ne peut être utilisée en tant que tolérance supplémentaire aux valeurs limites définies.

Les données en possession de l'INASEP ne seront en aucun cas divulguées sans l'accord du client sauf en cas d'obligation par les autorités compétentes. Dans ce cas, sauf si la loi l'interdit, le client sera averti.

**Rapport validé et signé électroniquement.**

Stevens Jean-Marc  
Ingénieur en Chef-Directeur

Distribution  
Rue de l'Estroit 39  
5640 Mettet

RAPPORT D'ESSAI

Numéro d'analyse : ECH-062953

Numéro de dossier : -

Matrice : Eau de distribution

Prélevé par : Laboratoire Inasep

Remarque à la réception : -

Point de prélèvement : SOSOYE réseau

Lieu et endroit de prélèvement :

Rue Thirion 2

Robinet cuisine

Type de prélèvement : STD

Zone de qualité : ZAIEM1

Date d'échantillonnage : 08/06/2022 11:30:49

Date de réception d'échantillon : 08/06/2022 15:38:20

Date de début d'analyse : 08/06/2022 11:30:48

Numéro de rapport : RAP-007276

Date d'émission : 07/07/2022

In-Situ

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Conductivité	587	µs/cm à 20°C	≤ 2500
Chlore libre	0.07	mg/l	≤ 0.25
Température	16.5	° Celsius	≤ 25
pH	7.8	unités pH	6.5 ≤ pH ≤ 9.5
Température pH	17.5	° Celsius	
Odeur <sup>1</sup>	Odeur acceptable	appréciation	
Goût - Saveur <sup>1</sup>	Goût acceptable	appréciation	

Microbiologie

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Bactéries coliformes	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Escherichia coli	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Entérocoques	0	UFC/100ml	Absence dans 100ml
Teneur en colonies à 22°C <sup>(a)</sup>	0	UFC/ml	

Paramètres chimiques

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
------------------	----------	-------	---------------------

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Ammonium	< 0.050	mg/l NH4	≤ 0.5
Turbidité	0.13	NTU	
Nitrates	29.96	mg/l NO3	≤ 50
Couleur <sup>1</sup>	Couleur acceptable	appréciation	
Nitrites	< 0.030	mg/l NO2	≤ 0,5

#### Sous-Traitance hors scope Inasep

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
M+P-Xylènes <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	
O-Xylènes <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	
Bromoforme <sup>2</sup>	2.7	µg/l	
Chlorodibromométhane <sup>2</sup>	2.5	µg/l	
Chloroforme <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Dichlorobromométhane <sup>2</sup>	1.0	µg/l	
Trihalométhanes (total) <sup>2</sup>	6.4	µg/l	≤ 100
Tétrachloréthylène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 5
Trichloréthylène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 5
Tri + Tétrachloroéthylène <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	≤ 10
Tétrachlorure De Carbone <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Benzène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 1
Toluène <sup>2</sup>	< 1.0	µg/l	
Ethylbenzène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Xylènes <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Trichlorobenzènes <sup>2</sup>	< 0.03	µg/l	
1,3,5-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2,3-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2,4-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
Hexachlorobutadiène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2 Dichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 3

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
1,1,2 Trichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
1,1,1 Trichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Méthyl-Terbutyl-Ether <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Acénaphène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Acénaphylène <sup>2</sup>	< 10	ng/l	
Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo(A)Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (a) pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	≤ 10
Benzo (b) fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (g,h,i) pérylène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (k) fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Chrysène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Dibenzo(A,H)Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Fluoranthène <sup>2</sup>	6	ng/l	
Fluorène <sup>2</sup>	8	ng/l	
Indéno (1,2,3-cd) pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Phénanthrène <sup>2</sup>	27	ng/l	
Pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Naphtalène <sup>3</sup>	< 0.03	µg/l	
HAP somme (4) <sup>2</sup>	< 0.020	µg/l	≤ 0,1

#### Légende :

<sup>1</sup> Paramètre non accrédité

<sup>2</sup> Paramètre externe accrédité

<sup>3</sup> Paramètre externe non accrédité

(a) Un résultat à "0" doit être interprété comme "non détecté" dans la prise d'essai.

**Conclusion :** En ce qui concerne le(s) paramètre(s) analysé(s), l'échantillon répond aux normes prescrites par la législation 2005-03-03 A.G.W. relatif au livre II du Code de l'eau - Art. D185, annexe XXXI



**BELAC 310-TEST**

[Liste des méthodes  
accréditées](#)

### Information Générale

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'essai. Il ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

La description des méthodes d'essais, les références aux méthodes et les incertitudes de mesures sont disponibles sur simple demande. La liste des méthodes accréditées utilisées est disponible via le lien ci-joint.

Les rapports du sous-traitant peuvent être mis à disposition sur simple demande.

L'échantillon a été analysé tel que reçu.

Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, les informations fournies par celui-ci sont sous sa responsabilité. Dans ce cas, le prélèvement est non accrédité et le laboratoire se dégage de toute responsabilité sur la représentativité des actions antérieures à la réception de l'échantillon. L'interprétation des résultats devra tenir compte des conditions réelles de ces actions.

Les résultats apparaissant en gras et italique ne répondent pas aux critères d'évaluation de conformité applicables.

L'incertitude de mesure ne peut être utilisée en tant que tolérance supplémentaire aux valeurs limites définies.

Les données en possession de l'INASEP ne seront en aucun cas divulguées sans l'accord du client sauf en cas d'obligation par les autorités compétentes. Dans ce cas, sauf si la loi l'interdit, le client sera averti.

**Rapport validé et signé électroniquement.**

Stevens Jean-Marc  
Ingénieur en Chef-Directeur

Distribution  
Rue de l'Estroit 39  
5640 Mettet

RAPPORT D'ESSAI

Numéro d'analyse : ECH-062954

Numéro de dossier : -

Matrice : Eau de distribution

Prélevé par : Laboratoire Inasep

Remarque à la réception : -

Point de prélèvement : WARNANT réseau

Lieu et endroit de prélèvement :

Rue des Esbrulets 19

Robinet cuisine

Type de prélèvement : STD

Zone de qualité : ZAIEM10M3

Date d'échantillonnage : 08/06/2022 13:15:21

Date de réception d'échantillon : 08/06/2022 15:38:20

Date de début d'analyse : 08/06/2022 13:15:20

Numéro de rapport : RAP-007276

Date d'émission : 07/07/2022

In-Situ

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Conductivité	614	µs/cm à 20°C	≤ 2500
Chlore libre	0.09	mg/l	≤ 0.25
Température	18.0	° Celsius	≤ 25
pH	7.1	unités pH	6.5 ≤ pH ≤ 9.5
Température pH	18.2	° Celsius	
Odeur <sup>1</sup>	Odeur acceptable	appréciation	
Goût - Saveur <sup>1</sup>	Goût acceptable	appréciation	

Microbiologie

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Bactéries coliformes	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Escherichia coli	0	UFC/100ml	Absence dans 100 ml
Entérocoques	0	UFC/100ml	Absence dans 100ml
Teneur en colonies à 22°C <sup>(a)</sup>	0	UFC/ml	

Paramètres chimiques

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
------------------	----------	-------	---------------------

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
Ammonium	< 0.050	mg/l NH4	≤ 0.5
Turbidité	0.30	NTU	
Nitrates	35.40	mg/l NO3	≤ 50
Couleur <sup>1</sup>	Couleur acceptable	appréciation	
Nitrites	< 0.030	mg/l NO2	≤ 0,5

#### Sous-Traitance hors scope Inasep

Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
M+P-Xylènes <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	
O-Xylènes <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	
Bromoforme <sup>2</sup>	1.0	µg/l	
Chlorodibromométhane <sup>2</sup>	2.2	µg/l	
Chloroforme <sup>2</sup>	0.6	µg/l	
Dichlorobromométhane <sup>2</sup>	1.4	µg/l	
Trihalométhanes (total) <sup>2</sup>	5.2	µg/l	≤ 100
Tétrachloréthylène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 5
Trichloréthylène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 5
Tri + Tétrachloroéthylène <sup>2</sup>	< 0.2	µg/l	≤ 10
Tétrachlorure De Carbone <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Benzène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 1
Toluène <sup>2</sup>	< 1.0	µg/l	
Ethylbenzène <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Xylènes <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Trichlorobenzènes <sup>2</sup>	< 0.03	µg/l	
1,3,5-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2,3-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2,4-Trichlorobenzène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
Hexachlorobutadiène <sup>2</sup>	< 0.50	µg/l	
1,2 Dichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	≤ 3



Nom du paramètre	Résultat	Unité	Valeur paramétrique
1,1,2 Trichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
1,1,1 Trichloréthane <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Méthyl-Terbutyl-Ether <sup>2</sup>	< 0.5	µg/l	
Acénaphène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Acénaphylène <sup>2</sup>	< 10	ng/l	
Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo(A)Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (a) pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	≤ 10
Benzo (b) fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (g,h,i) pérylène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Benzo (k) fluoranthène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Chrysène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Dibenzo(A,H)Anthracène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Fluoranthène <sup>2</sup>	7	ng/l	
Fluorène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Indéno (1,2,3-cd) pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Phénanthrène <sup>2</sup>	18	ng/l	
Pyrène <sup>2</sup>	< 5	ng/l	
Naphtalène <sup>3</sup>	< 0.03	µg/l	
HAP somme (4) <sup>2</sup>	< 0.020	µg/l	≤ 0,1

#### Légende :

<sup>1</sup> Paramètre non accrédité

<sup>2</sup> Paramètre externe accrédité

<sup>3</sup> Paramètre externe non accrédité

(a) Un résultat à "0" doit être interprété comme "non détecté" dans la prise d'essai.

**Conclusion :** En ce qui concerne le(s) paramètre(s) analysé(s), l'échantillon répond aux normes prescrites par la législation 2005-03-03 A.G.W. relatif au livre II du Code de l'eau - Art. D185, annexe XXXI



**BELAC 310-TEST**

[Liste des méthodes  
accréditées](#)

### Information Générale

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'essai. Il ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

La description des méthodes d'essais, les références aux méthodes et les incertitudes de mesures sont disponibles sur simple demande. La liste des méthodes accréditées utilisées est disponible via le lien ci-joint.

Les rapports du sous-traitant peuvent être mis à disposition sur simple demande.

L'échantillon a été analysé tel que reçu.

Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, les informations fournies par celui-ci sont sous sa responsabilité. Dans ce cas, le prélèvement est non accrédité et le laboratoire se dégage de toute responsabilité sur la représentativité des actions antérieures à la réception de l'échantillon. L'interprétation des résultats devra tenir compte des conditions réelles de ces actions.

Les résultats apparaissant en gras et italique ne répondent pas aux critères d'évaluation de conformité applicables.

L'incertitude de mesure ne peut être utilisée en tant que tolérance supplémentaire aux valeurs limites définies.

Les données en possession de l'INASEP ne seront en aucun cas divulguées sans l'accord du client sauf en cas d'obligation par les autorités compétentes. Dans ce cas, sauf si la loi l'interdit, le client sera averti.

**Rapport validé et signé électroniquement.**

Stevens Jean-Marc  
Ingénieur en Chef-Directeur